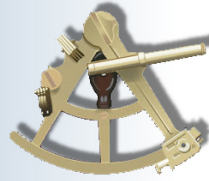




Association pour LA Mémoire des Equipages
de la Royale de 1939 à 1945



22 octobre 2006

Après un carénage difficile du à des problèmes d'ordre administratif, ALAMER peut enfin larguer les amarres.

Si le navire peut maintenant voguer c'est grâce à nos anciens qui ont apporté leur témoignage ou à leurs descendants qui nous ont transmis les éléments pour créer leurs pages personnelles.

Il faut également remercier l'ensemble des adhérents : Chacun à sa manière nous a aidé pour assurer la flottabilité du bâtiment.

Nous pouvons aussi remercier les bénévoles qui, hors de l'association, nous apportent leur contribution par le biais d'articles ou de transmission de documents qu'ils détiennent.

Une mention particulière pour notre trésorier-informaticien (ou informaticien-trésorier je ne sais plus) qui a œuvré seul sur la structure informatique pour que ce site soit opérationnel dans les temps.

Les adhérents

Nos membres d'honneurs et de droit sont au nombre de 17.

Notre président d'honneur, élu par le conseil d'administration, est Monsieur Peter Tamu.

Les adhérents actifs sont au nombre de 26.

De nombreux dossiers sont en cours de validation .

Les statuts et le règlement intérieur

Une coquille dans les statuts initiaux nous a permis de reprendre l'article 23 qui stipule dorénavant qu'en cas de dissolution de l'association les données recueillies seront sauvegardées sur support informatique. Une copie sera détenue par le dernier président en exercice et une autre sera transmise aux fonds privés des archives de la Marine nationale à Vincennes.

Toujours dans le souci de pérenniser les informations recueillies, l'article 1 du règlement intérieur stipule qu'une copie des témoignages recueillis sera transmise chaque mois de janvier au service historique de la Marine ainsi qu'à la fondation Charles de Gaulle.

Informatique

L'adresse du site reste inchangée ; mais par décision du conseil d'administration, nous sommes hébergés par la société informatique 1&1.

Benoît a mis en place une navigation que je trouve novatrice. Cependant je réclame votre indulgence si des erreurs se produisent. Nous sommes à l'écoute de toute remarque constructive pour améliorer notre site. Aussi, n'hésitez pas à nous écrire.

Trésorerie

Nous avons ouvert un compte bancaire auprès de La Banque Postale ainsi qu'un livret de caisse d'épargne.

Contenu du site

Actuellement nous avons développé pages personnelles, avec pour chacune un certain nombre de pages-unités qui lui sont liées. Il y a en attente pages dont certaines recèlent des trésors d'information que vous pourrez bientôt consulter.

Nous avons déclaré nos fichiers à la CNIL et sommes donc en règle vis à vis de la loi informatique et liberté.

Communication

Les annonces passées dans les supports de communication (internet et journaux) des milieux maritimes et généalogiques ont été précieuses dans la création de notre entreprise. Mais il est important que chaque adhérent à notre association se mobilise pour continuer à faire passer notre message.

D'autre part, nous allons faire un envoi de courrier vers toutes les archives départementales pour leur demander de mettre une annonce de notre association dans les salles de lecture.

Et maintenant

Il nous faut continuer à recruter des adhérents, notamment sur les ports de guerre et la région parisienne ou nous manquons de bénévoles pour se rendre dans les services historiques.

Notre tissu d'adhérents nécessite un maillage plus serré de façon à pouvoir récupérer les informations là ou elles se trouvent.

En effet j'ai quelques dossiers d'anciens que nous ne pourrions traiter que si des bénévoles peuvent récupérer les documents qu'ils détiennent afin de les scanner et nous les renvoyer. Nous avons décidé d'éviter au maximum les transmissions par voie postale car il serait dommage de perdre de précieux documents suite à une erreur de parcours dans les services postaux. Il nous faut également des personnes prêtes à prendre en charge la recherche historique sur les unités de la marine entre 1939 et 1945, des gens prêts à s'investir sur les recherches concernant les événements liés à l'histoire maritime de cette période.

Philippe BOUTELIER - Président